

VOTEZ

Entreprendre ensemble
EN MARTINIQUE

*Pour faire grandir nos entreprises
et faire gagner notre territoire*

Nos engagements

Axer les actions de la CCIM sur le développement économique et la création d'emplois.

Créer et animer une dynamique collaborative entre tous les acteurs économiques.

Développer « le Réflexe CCIM » en matière de création, d'accompagnement aux entreprises, d'innovation et d'aménagement du territoire.

Former les chefs d'entreprises et proposer des formations en apprentissage, en alternance ou continue répondant aux besoins actuels et futurs des entreprises.

Accompagner les entrepreneurs dans leur démarche export.

Renforcer l'attractivité touristique de la Martinique.

Développer une offre digitale de services répondant aux attentes des entreprises.

Accompagner les démarches RSE (Responsabilités Sociétales des Entreprises).

La liste
« **Entreprendre ensemble
en Martinique** »
réunit :



VOTEZ

Entreprendre ensemble

EN MARTINIQUE



Du 20 octobre au 2 novembre, vous, chefs d'entreprise des secteurs du commerce, de l'industrie ou des services êtes appelés à élire vos nouveaux représentants, lors des élections consulaires. 35 sièges sont à pourvoir pour cette nouvelle mandature. Notez que le vote se fera uniquement par correspondance postale ou électronique.

Fort de l'expérience acquise, et de l'analyse des attentes des entreprises de notre territoire, notre liste intitulée «**Entreprendre ensemble en Martinique**» vous propose son projet de mandature qui s'inscrit dans la continuité des travaux engagés sous la mandature précédente tout en développant des actions innovantes.

Notre ambition est que nos entreprises connaissent une croissance qualitative et pérenne, et que les femmes et les hommes arrivant sur le marché du travail soient formés et accompagnés, pour que naissent encore de nouvelles structures créatrices de valeur ajoutée et d'emploi, dans un but «**Faire gagner notre Martinique**»

1. Créer et animer une dynamique collaborative entre tous les acteurs économiques

1. Proposer une lecture structurée et dynamique des réseaux ;
✓ Recenser les réseaux d'entreprise.
2. Promouvoir et accompagner les actions des réseaux ;
✓ Relayer les actualités, faire connaître l'agenda des réseaux.
3. Introduire le digital dans la collaboration et la communication des réseaux ;

2. Développer « le Réflexe CCIM » en matière de création, d'accompagnement aux entreprises, d'innovation et d'aménagement du territoire

1. Développer le réflexe CCI
✓ Communiquer sur les bonnes pratiques « post création » ;
✓ Informer repreneurs et cédants pour les sensibiliser et les préparer à cette étape importante (juridique, financement, fiscalité)
✓ Inciter à l'optimisation des relations Banque/entreprises.
2. Se concentrer sur les actions visant le plus grand nombre d'entreprises
✓ Renforcer l'information sur la prévention ;
✓ Travailler au renforcement des fonds propres des entreprises ;
✓ Recensement des informations à caractère économique (Douane – IEDOM – ADUAM) en vue de la construction d'une base de données ;
✓ Accompagnement à la démarche QSE (Qualité – Sécurité – Environnement) ;
✓ Veille réglementaire et accompagnement des entreprises dans les processus de mises aux normes ;
3. Aménagement du Territoire et Infrastructures
✓ Accompagner les entreprises dans leur dialogue avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales ;
✓ Désenclavement des zones d'activité (accès – circulation – numérique) ;
✓ Participer à la stratégie des équipements structurants de notre territoire dans lesquels la CCI est partenaire, notamment le Port et l'Aéroport.
4. Innovation
✓ Pour une CCI innovante (Digitalisation, Co-working, Innovation sociale – managériale)
✓ CCI : Guide de l'innovation
Mise à jour d'un guide de l'innovation adapté à toutes les entreprises.
✓ Soutien au développement des partenariats industriels locaux.

3. Former les chefs d'entreprises et proposer des formations en apprentissage, en alternance ou continue répondant aux besoins actuels et futurs des entreprises

1. Construction de l'offre de formation en lien avec les entreprises et les filières ;
2. Développement de l'alternance au profit des entreprises ;
3. Transition numérique (Formations dédiées au numérique ; Intégration du volet numérique dans les formations existantes) ;
Digitalisation des formations existantes.
4. Formation des chefs d'entreprises (Partenariat avec les grandes écoles et l'Université des Antilles).

4. Accompagner les entrepreneurs dans leur démarche export

- Développer les relations avec les « CCI » de la Caraïbe ;
Mettre le pied à l'étrier aux primo exportateurs ;
Attirer les entreprises et les talents étrangers sur notre territoire ;
Développement de la veille économique/prospective et les VIE ;
Organiser / participer à des missions « business » dans la zone.

5. Renforcer l'attractivité touristique de la Martinique

1. Accompagner nos entreprises du tourisme dans l'amélioration de leur attractivité/Performance et les guider dans les évolutions à opérer ;
Favoriser et contribuer à une meilleure professionnalisation de la filière ;
Animer la filière en terme de prospective et de lobbying ;
Intégrer « l'ubérisation » et la digitalisation ;
Apporter une veille, un observatoire.
2. Renforcer l'attractivité de la destination ;
Fédérer les énergies et actions de la filière nautisme ;
✓ lien tourisme et commerce (plages d'ouverture des commerces).
Tourisme d'affaires, de congrès et industriel (visite d'industries).

6. Développer une offre digitale de services et de communication répondant aux attentes des entreprises

Stratégie réseaux sociaux

- Twitter ; Instagram ; Facebook.

Journées portes ouvertes au siège et dans les antennes de la CCIM ;

Journée du Patrimoine Industriel de la Martinique ;

Salons et conférences ;

Revisiter le site web de la CCI ;

Motiver, accompagner, aider à structurer les associations de commerçants ;

Soutenir et influencer pour l'essor des commerces auprès des collectivités et institutions.

1. Préparer le commerce de demain ;
Inciter et mobiliser à la mutation digitale nécessaire au développement commercial.
2. Promouvoir et initier la mutualisation des moyens pour le petit commerce.

7. Accompagner les démarches RSE (Responsabilités Sociétales des Entreprises)

Accompagner les entreprises dans leur démarche RSE ;

Concentrer les moyens sur quelques entreprises volontaires par filière pour en faire des exemples ;

Animer une communauté RSE, autour des échanges de bonnes pratiques.